

Assemblée générale le 29 avril 2008

1ère assemblée générale de l'Institut Automobile du Mans dans ses nouveaux locaux !

Au programme de cette assemblée générale du 29 avril 2008, la présentation du rapport d'activités et du rapport financier de l'année écoulée, mais également le premier **renouvellement du Conseil d'administration**. Au terme d'un vote à bulletin secret, les adhérents ont élu ou réélu leurs représentants du collège « entreprises et centres de formation et de recherche » et leur représentant du collège « extérieur » ; la compétition s'est engagée entre Moteur Huger et l'écurie Epsilon Sport pour le siège « entreprise des sports mécaniques ». Moteur Huger a gagné. Aucun suspens en revanche avec les autres sièges, pour lesquels ne postulait qu'un seul candidat.

Pendant le temps du retrait des nouveaux membres du Conseil d'administration pour élire le Comité directeur de l'Institut Automobile du Mans, Christelle Bodet, de la CCI du Mans et de la Sarthe, a captivé l'assistance avec l'histoire de l'entreprise Revetor qui cherchait à vendre sa filiale Toupropre tout en gardant si possible de très bonnes relations avec le reprenneur de Toupropre. Le recoupement des informations recueillies par différentes sources a orienté le dirigeant de Revetor pour le choix du reprenneur de Toupropre. A la fin du récit, chacun avait été convaincu de l'intérêt de **l'intelligence économique (IE)** dans une stratégie d'entreprise, et compris que la méthodologie dans la collecte et le classement de l'information vaut plus que de lourds investissements financiers. Puis Bénédicte Onillon, spécialiste en IE pour l'Institut Automobile du Mans, a profité de cette sensibilisation pour présenter sa démarche dans le cadre du projet de création d'un **Centre d'Intelligence Economique Automobile** (voir page 3).

Le cocktail de clôture était servi par une jeune entreprise mancelle, Le Jardin sur le Pouce, qui dispose d'un restaurant près de la gare Sud.

Consultez les comptes-rendus sur www.institut-automobile-du-mans.fr, bouton CR Séance après identification

Succès pour la formation « Maîtriser la relation client/fournisseur »

Opération menée dans le cadre d'une **action collective** pour renforcer la compétitivité des entreprises sous-traitantes de la Filière automobile des Pays de la Loire, la **formation juridique spécifique** proposée par l'Institut Automobile du Mans répond bien aux besoins des entreprises dans la maîtrise juridique de leurs relations client/fournisseur.

4 groupes, soit 22 personnes, ont déjà bénéficié de cette formation, et tous les retours sont très positifs. L'analyse des questionnaires de satisfaction recueillis à l'issue du dernier module le prouve en effet : les participants estiment avoir réellement progressé dans leur maîtrise de tous les objectifs, même si l'acquisition de la partie sur l'environnement juridique international reste moindre ; ils pensent mettre en œuvre une grande partie des acquis dans le mois qui suit la formation, mais sont peu enclins à souhaiter compléter cette formation par un accompagnement plus personnalisé. **De façon unanime, ces responsables d'entreprise recommanderaient cette formation.**

Dès septembre, l'Institut Automobile du Mans proposera un deuxième cycle dans chacun des départements de la Région Pays de la Loire.

Pour plus d'information, contactez Marie-Christine Bidet au 02.53.04.85.30

DANS CE NUMÉRO :

La vie de l'I.A.M. 1

Dossier
« contrat de
développe-
ment » :

Présentation 2

Colloque La filiè-
re automobile en
Pays de la Loire 2

Le Centre d'In-
telligence Econo-
mique Automobi-
le 3

L'Eco-conception 3

L'I.A.M. a suivi
pour vous ... 4

**Signature du
contrat de
développement le
15 mai, en présence
de Monsieur
Hagelsteen, préfet
de la Région Pays
de la Loire et
Monsieur Jacques
Auxiette, président
du Conseil régional.**



Le contrat de développement

Le contrat de développement, initié par l'Etat et la Région, consiste à rechercher une mise en cohérence des champs d'intervention des différents acteurs, avec un objectif général d'organisation/mutualisation des moyens et de mobilisation des entreprises ligériennes.

Ce contrat sera concrétisé par des plans d'actions en faveur des entreprises qui s'étendront entre les années 2008 et 2011 et se déclineront selon 6 axes principaux : Performance Entreprise, Développement durable, Innovation, International, Compétences, et Taille critique et financement.

Le contrat a été signé le 15 mai 2008 lors d'un rassemblement organisé à Nantes par le Pôle Automobile Haut de Gamme autour de la thématique « Développer l'innovation et la compétitivité de la filière automobile Haut de Gamme ».

L'Institut Automobile du Mans est chargé de piloter les 2 premiers axes du contrat :

- ✓ **Axe 1 « Performance »** : renforcer la compétitivité des entreprises régionales, grâce à la mobilisation du dispositif Dinamic entreprises, au soutien aux alliances d'entreprises et à l'amélioration des relations entre donneurs d'ordres et fournisseurs.
- ✓ **Axe 2 « Développement durable »** : utiliser l'écologie comme un levier de création de valeur, en développant les démarches d'éco-conception ou en créant de nouvelles filières de valorisation.

Colloque Filière automobile

Réalisant la première action de l'axe 1 du contrat de développement, l'Institut Automobile du Mans accueillait la **rencontre régionale des acteurs de la filière automobile**, le 11 juin 2008.

Dans l'objectif d'améliorer la performance des entreprises régionales, ce colloque a présenté une vision de la filière ; pour cela, autour de conférences et tables rondes animées par Monsieur Laurent Meillaud (consultant et journaliste M6Turbo), il traitait l'approche macro-économique de la filière avec la compréhension de ses évolutions, la présence à l'international, les évolutions technologiques et axes de recherche.

Les conférences de Monsieur Patrick Chiron (responsable du pôle automobile pour Eurostaf-Les Echos) sur la lisibilité de la filière puis de Monsieur Pascal de Ruyck (directeur général de Magna Steyr France) ont amorcé la table ronde « Comment s'adapter aux nouveaux enjeux de la filière ? Alliances et projets collaboratifs » permettant à des industriels régionaux de témoigner et d'échanger avec la salle.

Suivait une conférence sur la présence à l'international et les opportunités pour les entreprises, où l'intervenant, Monsieur Anis Bouayad (consultant expert ACAMAS), a argumenté en faveur de l'alliance comme l'une des réponses possibles. La table ronde associée répondait à la question « Comment répondre aux exigences de l'internationalisation ? » avec les retours d'expériences d'industriels régionaux.

Enfin, Monsieur Laurent Meillaud présentait dans une dernière conférence, les thématiques d'avenir et l'innovation, avant de participer à la table ronde « L'Innovation : vecteur indispensable de progrès », qui mettait en avant des projets collaboratifs d'envergure.

La qualité des intervenants, la richesse des échanges et la convivialité de la manifestation ont séduit la centaine de responsables d'entreprises, d'administrations et d'élus qui avaient fait le déplacement.

Vers la naissance d'un CIEA ...

La création d'un Centre d'Intelligence Economique automobile (CIEA) est également un objectif stratégique de l'axe Performance du contrat de développement. Pour l'atteindre, l'Institut Automobile du Mans s'associe à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe par une convention pour la réalisation d'une étude de faisabilité et d'une analyse de l'existant, en vue de sa création. Le projet est dirigé par un comité de pilotage constitué d'élus, d'industriels, et de professionnels en IE.

En tant qu'animateur de la filière automobile des Pays de la Loire et acteur du développement économique, l'Institut Automobile du Mans s'appuie sur les relations entre le milieu industriel, la formation et la recherche, pour favoriser l'échange d'informations et le partage d'expériences. Le CIEA se voudrait un outil pratique et stratégique, pour assurer la compétitivité des entreprises. Il aurait pour but d'accompagner les acteurs de la filière dans leur démarche de veille stratégique et d'intelligence économique. Au final, le CIEA pourrait répondre à une problématique précise d'un industriel, et non de fournir simplement de l'information au travers d'une veille généraliste.

Pour plus d'information ou participer à l'étude de faisabilité, contactez Bénédicte Onillon au 02.53.04.85.30

La PFI mute vers le projet CISNA

La conception numérique est aujourd'hui incontournable ; tous les grands groupes y ont recours. La plate-forme (PF) Centre de Calculs Intensifs de Simulations Numériques Automobile (CISNA) sera une réponse aux industriels qui n'ont pas les moyens d'investir dans des logiciels de conception et de modélisation. La puissance de calcul de la PF sera considérable (0,5 TéraFLOPS théoriques) grâce à la mise en grappe ou en grille des 12 stations de travail de dernière génération.

La PF ouvrira en fin d'année avec les élèves de la deuxième promotion du Master international spécialisé Conception automobile avancée (C2A), au service des industriels dans le cadre de projets tutorés ou de stages.

A l'heure actuelle, les logiciels utilisables sont sous licence éducation. A terme, et en fonction des besoins des industriels, l'Institut Automobile du Mans achètera les versions industrielles des logiciels pour une utilisation directe, pour et par les industriels.

Le projet CISNA sera vraiment un outil permettant aux industriels de mutualiser des ressources rares, et d'avoir accès à des technologies nécessaires, voire indispensables.

Pour plus d'information, contactez Christian Pouplier au 02.53.04.85.30

Différenciation par Eco-conception

Le groupe de travail de l'axe 2 du contrat de développement s'est réuni le 25 juin pour élaborer le programme des actions à entreprendre. Ce groupe, piloté par l'Institut Automobile du Mans, réunit le Comité de Développement de la Métallurgie (CDM), la SEM Promotion Innovation, PlastiOuest, le CETIM, le Pôle Automobile Haute de Gamme, l'UIMS et l'ADEME.

Les actions concernent notamment l'éco-conception et les filières de valorisation, ainsi que les moyens de réaliser des gains économiques grâce à l'énergie.

Les pistes qui s'ouvrent à l'issue de la réunion pourront prendre la forme par exemple d'ateliers techniques de sensibilisation à l'éco-conception ou d'actions collectives d'aide à la mise en œuvre de l'éco-conception. Pour les filières de valorisation, il pourrait s'agir d'expliquer la directive VHU ou de recenser les acteurs. Enfin, les ressources et savoir-faire de l'ADEME sur les pré-diagnostics et diagnostics seraient relayées ou encore le Programme d'Accompagnement Collectif Energie serait source d'inspiration.

Cet axe du contrat de développement démarre, et les plans d'actions sont encore à rédiger et valider. Les actions ne pourront être initiées qu'après cette phase ...

Pour plus d'information, contactez Frédéric Dupé au 02.53.04.85.30

L'Institut Automobile du Mans pilote les axes du contrat de développement en adéquation avec sa stratégie de développement :

- **renforcer la compétitivité des entreprises régionales de la filière,**
- **prendre en compte l'environnement comme levier de création de valeur.**

L'I.A.M a suivi pour vous :

Colloque Simulations Numériques et Calcul Intensif

Les Journées Scientifiques de l'Université de Nantes 2008 sont l'occasion de dresser un panorama de la recherche menée par les laboratoires de l'Université de Nantes. Ce projet regroupe 21 colloques scientifiques pluridisciplinaires, 2 conférences grand public, des stands et des posters, en un même jour - lundi 16 juin 2008 - sur un même lieu - la Cité internationale des Congrès - Nantes-Métropole.

L'organisation de ces 21 manifestations scientifiques met en valeur la pluridisciplinarité des recherches à l'Université de Nantes et rend accessible au grand public les chercheurs et leurs recherches. Ce type de manifestation - probablement unique en France - sur lequel l'Université de Nantes travaille depuis 2006, est appelé à se renouveler tous les ans.

Le colloque 4 « Simulations numériques et calcul intensif » dont le contenu était intéressant bien que très technique (équations Navier-Stokes, équation de Schrödinger, méthode de Monte Carlo, méthode de Godounov...), renseignait sur ce qui se fait dans ces domaines et comment les problèmes physiques sont traités. Cependant, la notion de recherche fondamentale prévalait dans les différentes interventions, au détriment de la recherche appliquée, alors que la base de l'étude s'appuyait souvent sur un besoin industriel...

Journée de formation : 7ème édition Industrie Automobile de l'Usine Nouvelle « Entre exigences environnementales et compétitivité »

La journée s'organisait autour de 2 axes majeurs : « Donneurs d'ordres/fournisseurs : comment valoriser l'innovation verte ? » et « Ingénierie : comment s'adapter à la diversité des marchés ? ».

Exigences environnementales : où en est on ?

Plus de 60 directives et règlements européens définissent les exigences techniques des véhicules. Une proposition de règlement en cours consiste à établir un niveau maxi d'émission CO₂ en fonction de la masse des véhicules avec une taxe en cas de non-conformité multipliée par le nombre de véhicules vendus. Par ailleurs, les exigences de la directive REACH apparaissent. Concernant le recyclage, la directive ELV exige pour 2010 un taux de 95% de réutilisation et de valorisation avec un minimum de 85% de réutilisation et de recyclage. Enfin, les régimes des taxations et d'incitations fiscales pour l'achat de véhicules peuvent être définis par les Etats, qui se basent souvent sur les émissions de CO₂.

Réglementation environnementale : quels impacts sur les ventes ?

Si l'on souhaite éviter une augmentation trop rapide du niveau de CO₂ au vu du taux d'équipement qui ira en croissant dans les pays émergents, il faudrait que les niveaux maxi d'émission soient inférieurs à 85 g/km !

Approche intégrée de l'automobile : comment prendre en compte l'ensemble des enjeux environnementaux ?

La question est de savoir comment rendre l'automobile adaptable (modules électroniques qui pourraient être actualisés tous les X mois par exemple). Par ailleurs, la recyclabilité des composants est une piste intéressante. Enfin, le downsizing permet de diminuer très fortement les émissions à performances comparables par rapport à un moteur actuel.

Quelles sont les alternatives techniques à l'horizon 2010 ?

Le marché évolue vers des voitures de plus petite taille. Les diesel de faible cylindrée seront la norme. Chaque constructeur aura son « petit » moteur essence d'ici 2012. Les boîtes double embrayage commenceront à prendre le pas sur les boîtes hydrauliques. Il n'existe cependant pas de solution unique : les constructeurs combinent des solutions (downsizing, hybridation, récupération d'énergie, ...) avec des choix différenciés qui déclinent leur stratégie propre pouvant aboutir à des systèmes haut-voltage.

Alléger : remise en cause du "toujours plus" ?

Le critère d'allègement a toujours été sous-jacent dans la conception automobile mais jamais prépondérant et surtout n'a jamais été considéré comme un argument technique, contrairement à l'innovation technologique, à la fois chez les fournisseurs et chez les constructeurs. Il est remis au goût du jour, du fait de la conjoncture.

Pour plus d'informations sur ces 2 journées, contactez Frédéric Dupé au 02.53.04.85.30

BULLETIN D'INFOS

Institut Automobile du Mans, Technoparc des 24 Heures, Chemin aux Boeufs, 72100 LE MANS

Téléphone : 02.43.78.32.76 – Télécopie : 02.43.43.61.27 –

Messagerie : contact@institut-automobile-du-mans.fr – Web : www.institut-automobile-du-mans.fr

Directeur de la publication : Christian POUPLIER – Chargée de communication : Marie-Christine BIDET